



ARTS V/SUELS VAUD

## **Procès-verbal de l'assemblée générale du samedi 25 juin 2022 à 11h00 au Château de Prangins**

Présent·e·s : Françoise Berthoud, Anne-Marie Cambrosio, Edith Carey, Marie-Claude Chapuis, Lorraine Clément, Alain Delay, Anne-Claire Dhaud Emery, Sandrine Fontaine, Colette Gardaz, Olivier Grandjean, Mona Henry, Françoise Jaunin, Michel Jaunin, Maria Lecoultre, Gérard Michaud, Anne Murray-Robertson, Michael Murray-Robertson, Françoise Nikles, Elisabeth Panchaud, Olivier Quillet, Fernando Riba, Marie-Madeleine Romang, Sabine Rouvé, Manon Saudan (PV), Gisela Schekter, Michael Schekter, Françoise Schnorf, Yvan Schwab, Catherine Seylaz, Catherine Streiff Michaud, Olivia Thélin, Anne-Marie van Ouwenaller, Reinier van Ouwenaller

Excusé·e·s : Paul Bieri, Ursula Bieri, Catherine Bolle, Nicole Boschung, Olivier Cruchet, Sabine Panchaud, Madeleine Périard, Stéphane Pétermann, Albert-Adrien Ramelet

Invitée : Sarah Carp

### **Accueil et bienvenue**

Le président, M. Yvan Schwab, souhaite la bienvenue aux participant·e·s dans le magnifique cadre du Château de Prangins et se réjouit de tenir cette assemblée en présence des membres après deux années d'assemblées par correspondance.

Il lit la liste des excusé·e·s et salue la présence de la photographe Sarah Carp, qu'il remercie d'avoir accepté l'invitation à venir présenter son travail à la suite de la partie statutaire.

L'assemblée n'ayant pas de remarque à apporter sur l'ordre du jour, le président déclare la séance ouverte.

### **1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2021**

Le procès-verbal, préalablement envoyé aux membres par courrier, est approuvé.

### **2. Rapport du président**

Dans son rapport, le président souhaite revenir également sur l'année 2020, afin de renseigner les membres sur les décisions prises ces deux dernières années, en particulier dans le cadre des soutiens.

#### *a. Soutiens*

Malgré la pandémie, le comité a continué à se réunir, en présentiel ou à distance, et a ainsi pu garantir l'octroi de subsides de manière régulière, à savoir trois fois par année.

En 2020, ce sont 33 dossiers qui ont été reçus et un montant record de CHF 123'900.-- qui a été accordé à 25 projets.

En 2021, s'attendant à une hausse du nombre des demandes et face à l'impossibilité de répondre positivement à toutes ces sollicitations, le comité a décidé à titre exceptionnel et par souci d'équité de ne pas entrer en matière sur les dossiers de requérant-e-s ayant déjà reçu un soutien d'AVV au cours des deux années précédant 2021. Au total, ce sont 35 dossiers qui ont été déposés et un montant de CHF 71'500.-- qui a été distribué.

De manière générale, une attention particulière est apportée à la rémunération des artistes dans le cadre des dossiers qui sont soumis à AVV. Pour les publications, le lieu d'impression est également un critère important. Si AVV ne peut contraindre à faire imprimer en Suisse, il le recommande fortement.

Quelques exemples d'artistes et institutions soutenus en 2020 et 2021 :

- Catherine Bolle
- Delphine Costier
- Etienne Krähenbühl
- Nicolas Pahlisch
- Stéphane Zaech
- Musée Jenisch Vevey
- Éditions Hélice Hélas
- Le Cabanon (UNIL)
- Association Focale, Nyon
- Maison du Dessin de Presse, Morges
- Maison d'Ailleurs, Yverdon-les-Bains

Le comité a également souhaité apporter un appui soutenu aux Éditions art&fiction, qui ont reçu un soutien structurel de CHF 10'000.-- par année pour la période 2020-2022.

#### *b. Activités*

Le président remercie ses collègues du comité qui, malgré les circonstances liées à la pandémie, ont œuvré avec beaucoup de persévérance pour l'organisation des activités.

En 2021, les musées étant fermés durant les premiers mois de l'année, les sorties n'ont pu débuter qu'à l'approche de l'été. Les activités suivantes ont pu avoir lieu :

- 2 juin : exposition *Morges, Paris, Bretagne, l'aventure artistique d'Emmeline et Alexis Forel*, Musée Alexis Forel, Morges
- 25 septembre : exposition Claire Koenig, Maison-Atelier De Grandi, Corseaux, en présence de l'artiste
- 2 octobre : exposition *Je est un monstre*, Maison d'Ailleurs, Yverdon-les-Bains
- 19-23 octobre : voyage d'automne dans les Grisons

- 4 et 7 novembre : exposition *Nostalgies*, Musée Alexis Forel, Morges
- 27 novembre : atelier d'Olivier Estoppey, Aigle

### c. *Baisse du nombre de membres*

L'analyse de l'évolution du nombre de membres au cours des dix dernières années montre malheureusement une diminution importante des actifs. Alors qu'Arts Visuels Vaud comptait 259 membres en décembre 2012, leur nombre n'est plus que de 161 en mai de cette année.

Cette situation n'est pas imputable à la seule pandémie puisque, en 2019 déjà, l'association ne comptait plus que 178 membres.

Cette situation concerne un grand nombre d'associations et il n'existe pas de solution miracle. Le président fait appel aux membres afin d'inviter leurs connaissances, amis et parents à rejoindre AVV.

Le dépliant de présentation et son bulletin d'inscription, arrivés à court durant le covid, ont été mis à jour et réimprimés. Ils seront prochainement envoyés à tous les membres et des exemplaires supplémentaires peuvent être obtenus sur demande.

Des actions de promotion des activités d'Arts Visuels Vaud sont également prévues. La première aura lieu en septembre avec la visite de l'exposition consacrée à Gustave Buchet au Musée cantonal des Beaux-Arts, pour laquelle les membres auront la possibilité de venir accompagné-e-s d'un-e ami-e.

### **3. Comptes 2021 : rapport du trésorier**

M. Olivier Grandjean, trésorier, commente les comptes 2021, tenus par Hervest Fiduciaire SA à Lausanne. Au 31.12.2021, ceux-ci présentent une somme au bilan de CHF 2'485'957.15 et un bénéfice de l'exercice de CHF 53'375.24 (perte 2020 CHF 140'174.06). Ce résultat positif s'explique par l'évolution des marchés financiers et des soutiens accordés, moins importants.

Les soutiens divers et bourses atteignent CHF 71'500.-- (en 2020 CHF 125'900.--) les produits financiers nets atteignent CHF 137'920.49 pour les fluctuations de cours, de change, intérêts et frais bancaires y.c. mandat de gestion.

Les autres charges d'exploitation et de personnel sont en diminution.

L'organisation financière d'AVV inchangée est la suivante :

Fiduciaire Hervest SA Lausanne, tient la comptabilité, procède aux boucllements comptables et intervient pour du conseil, notamment dans le dossier exonération fiscale.

Les vérificateurs des comptes, Mme Catherine Bolle et M. Gérard Michaud, se réunissent une fois l'an. Ils contrôlent les comptes annuels en présence du trésorier et dans les murs de la fiduciaire.

BCV gère les deux dossiers titres d'AVV dont un porte la mention Fonds Butticaz. Il est géré sur base d'un mandat de gestion équipondéré. La création de liquidités à fin 2017 à

hauteur de CHF 500'000.-- et en novembre 2019 de CHF 200'000.-- a permis une stabilisation de la performance. L'évolution des taux d'intérêt négatifs n'impacte pas AVV vu l'existence d'un mandat de gestion.

La gestion des avoirs du Fonds Butticaz a généré globalement une performance positive depuis 2000, soit environ 25% à la date de ce rapport. La performance 2022 à même date est de - 7.80% soit une perte de CHF -156'471.73.

Les premiers mois de 2022 sont chahutés par la crise liée au conflit en Ukraine. Le dossier ordinaire d'AVV comporte uniquement des actions BCV détenues de longue date.

La secrétaire hors conseil Mme Manon Saudan est en charge de l'administration du fichier des cotisant-e-s, de la facturation des voyages et sorties, de l'envoi de divers courriers, du pointage des cotisant-e-s et de l'analyse des frais des sorties et excursions.

Le trésorier effectue les paiements sur base de factures visées par un membre du comité ou le président et coordonne les actions de la fiduciaire, de la banque, des vérificateurs des comptes et de la secrétaire. Il supervise la tenue des décomptes salariaux et le bon règlement des charges sociales. Le comité est régulièrement renseigné sur l'évolution des dossiers titres et des finances.

La tenue d'un budget est délicate, la seule constante connue est l'évolution des cotisants ; les demandes de soutien ainsi que les performances financières ne peuvent être anticipées.

#### **4. Rapport du vérificateur/de la vérificatrice des comptes, approbation des comptes et décharge donnée au comité et au vérificateur/à la vérificatrice**

M. Gérard Michaud, au nom des vérificateurs des comptes, Mme Catherine Bolle, excusée, et lui-même, déclare que les pertes et profits et les bilans concordent avec la comptabilité, qui est tenue avec exactitude. Les comptes sont approuvés à l'unanimité et décharge est donnée au comité et aux vérificateurs.

Le président remercie vivement le trésorier et les vérificateurs des comptes pour leur travail.

#### **5. Élections**

Mme Sandrine Fontaine, entrée au comité en 2018, arrive au terme de son premier mandat et est soumise à réélection. Elle est réélue par acclamation.

Mme Catherine Bolle et M. Gérard Michaud acceptent de poursuivre leur mandat. Ils sont réélus par acclamation également.

#### **6. Prix AVV 2022**

Après plus de 10 ans au cours desquels une distinction était remise à des gymnasiens-ne-s en fin de parcours, le comité a souhaité réorienter le prix AVV en le décernant désormais à des artistes professionnel-le-s. Cette décision est intervenue suite au constat d'un certain

essoufflement au niveau des gymnases vaudois, à qui incombait l'organisation de l'accrochage des œuvres, mais également d'une absence de mise en valeur du prix de la part des directions de ces mêmes gymnases.

Les propositions de candidat·e·s ont été émises à l'interne du comité, réuni en jury, sans aucune contrainte d'âge. Pour cette première édition, deux prix d'un montant de CHF 5'000.-- chacun ont été octroyés à Anne Peverelli et Louis Loup Collet. Un accrochage leur a été offert au Musée Alexis Forel.

## **7. Divers et propositions individuelles**

Pas de divers.

La séance se clôt à 11h45. Elle est suivie d'une présentation de la photographe Sarah Carp, d'un repas au Café du Château, puis d'une visite guidée de l'exposition *Ovide dans le Jura, l'étonnante histoire d'un papier peint*.

MS, OG | 08.07.22